

**Épreuves d'admission des candidats relevant de l'Article 25 de l'arrêté du 02 septembre 2015 (dispenses et modalités particulières de scolarité)**

**Résultats pour l'admission à la rentrée de septembre 2024**

<b>Rang d'admission</b>	<b>NOM et Prénom</b>	<b>Décision</b>
1	<b>VUILLON Robin</b>	<b>Admis</b>
2	<b>ROUX Manon</b>	<b>Admise</b>
3	CHABAS Pauline	Liste complémentaire
4	VILLACEQUE Laure	Liste complémentaire
5	ZANIEMONSKI Alice	Liste complémentaire
6	LERMINIAUX Lucie	Ajournée
7	MARY Romain	Ajourné

Les candidats admis et sur liste complémentaire seront contactés prochainement par mail.

Fait à Dijon, le 29 avril 2024.



Cyprien GUILLOT  
Directeur de l'IFMK Dijon